

➤ EDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ (DE ETS)



LA FORMATION

Diplôme préparé :

- Le Diplôme d'Etat d'Éducateur Technique spécialisé (ETS) est un diplôme de niveau 6.

Durée de la formation :

- 36 mois

Contenu :

- La formation se répartit en 4 domaines (DF) et 1 Unités de Formation (UF) Transversale :
 - > **DF1** : Accompagnement social et éducatif spécialisé.
 - > **DF2** : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé.
 - > **DF3** : Communication professionnelle.
 - > **DF4** : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.
- > **UF Transversale** : Initiation à la méthode de recherche.

Modalité pédagogique :

- Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :

- Pour obtenir le diplôme d'Etat chacune des 6 certifications doit être validée par une note d'au moins 10/20.

Pré-requis :

- Avoir le niveau Baccalauréat ou niveau équivalent.
- Avoir réussi les épreuves de sélections.

LE METIER

L'Éducateur Technique Spécialisé (ETS) est un éducateur qui possède une double compétence :

- Spécialiste de l'éducation et de l'insertion sociale et professionnelle.
- Détenteur d'une qualification professionnelle spécifique, qu'il transmet aux personnes dont il a la charge.

L'ETS exerce son métier dans le champ de l'éducation spécialisée. L'ETS propose une prise en charge individuelle et adaptée grâce à une équipe pluridisciplinaire faisant intervenir plusieurs catégories professionnelles.

L'ETS fonde ses méthodes éducatives sur le travail et la technique. Le savoir-faire professionnel est indispensable, mais la pédagogie, la patience et la capacité d'écoute sont incontournables.

OBJECTIFS

Les participants seront capables de

- Instaurer une relation éducative permettant la construction d'un projet éducatif professionnel de la personne ou du groupe.
- Concevoir et conduire un projet éducatif et technique spécialisé de mise en situation de la personne ou du groupe.
- Organiser un espace de travail.
- Acquérir des compétences en communication professionnelles en travail social et s'inscrire dans un travail d'équipe.
- Connaître les politiques sociales et être capable d'impulser un travail en partenariat et réseau sur un territoire.
- Réussir les certifications.
- S'insérer professionnellement.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Le métier d'éducateur technique spécialisé peut s'exercer en ESAT, CHRS, Maison de quartier...

Peut-être une passerelle pour suivre d'autres formations (MOS...)

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

 **PUBLIC VISÉ**
jeunes de moins de 29 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

 **DÉFINITION**
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	âge < 18 ans	18 ans < âge > 21 ans	âge > 21 ans
1ère année	25 %	41 %	53 %
2ème année	37 %	49 %	61 %
3ème année	53 %	65 %	78 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand.
Voir sur notre site internet.

ACCÈS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées.

MODALITES D'INSCRIPTION

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage.

03 • AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLÔME D'ÉTAT

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com